

ANNEXE G

Appel aux familles « bienfaitrices »

L'école s'engage depuis sa création à offrir un service éducatif de qualité permettant de scolariser des élèves de la petite section au CM2.

Comme l'a écrit Nelson Mandela, « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde », source de notre engagement.

Pour nous, il s'agit d'œuvrer à former de futurs citoyens apprenant à grandir avec leurs différences, sources d'apprentissage sans limite afin que chacun soit épanoui et puisse découvrir ses talents.

En tant qu'établissement mauricien d'enseignement français à l'étranger partenaire de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger, l'école Paul et Virginie ne fonctionne que grâce aux frais de scolarité des familles, aux dons et aux sponsors d'acteurs extérieurs.

Au commencement, certains mécènes, certaines sociétés, des particuliers ont choisi de participer à l'aventure de l'école Paul et Virginie pour que cette entreprise à but non lucratif puisse exister et s'inscrire dans la durée.

Depuis cela, tous les ans, certaines familles « bienfaitrices » ont fait acte de générosité et de solidarité en contribuant volontairement à des frais de scolarité mensuels supérieurs à ceux prévalant permettant à l'école de devenir un acteur important de l'environnement local de Tamarin.

Nous vous encourageons par ce courrier à vous joindre à ce groupe de familles « bienfaitrices » et ainsi contribuer au développement et à la pérennisation de notre établissement.

Nous vous remercions de votre confiance au quotidien et de votre générosité.

L'équipe de direction de l'Ecole Paul et Virginie.